



Lundi 20 avril 2020 #24

## Covid-19 : Récapitulatif des mesures à date

- **Publication d'une circulaire de présentation des dispositions du titre I de l'ordonnance n°2020-427 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de Covid-19**

Le ministère de la Justice a publié vendredi 17 avril 2020 une [circulaire](#) présentant les nouvelles dispositions du titre I de l'[ordonnance n° 2020-427](#) du 15 avril 2020 et fournit des exemples, tant sur ce qui est visé par les « délais de réflexion, de rétractation et de renonciation », qui ne sont pas soumis au mécanisme du report, que des exemples de computation. Elle s'accompagne d'une [annexe](#) présentant les matières non couvertes par les ordonnances « délais ».

[Lire la circulaire](#)

[Lire l'annexe](#)

- **Envoi d'une lettre à la Garde des Sceaux sur l'accès dématérialisé aux services de la Publicité Foncière et à COMEDEC**

Le Conseil national des barreaux, le barreau de Paris et la Conférence des bâtonniers ont adressé une [lettre cosignée](#) vendredi 17 avril 2020 à la Garde des Sceaux. Ce courrier vise à préciser les demandes de la profession concernant l'accès dématérialisé aux services de la Publicité Foncière et l'accès à COMEDEC.


[Lire la lettre](#)

## RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

 +33 (0)1 53 30 85 60

 Nous contacter par mail



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Si vous souhaitez vous désabonner des flashes info, [suivez ce lien](#)